

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 8 octobre 2024

Délibération n° 2024.10.56

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 30 septembre 2024

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 30 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Denis GAROD, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM., Emmanuel CHERMETTE, Anne GENY DE FLAMMERE COURT Annick MONLON, Christiane PESCE et Mathieu POTHERAT.

Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Objet : DIA n° 069 108 24 00017, 069 108 24 00018 et 069 108 24 00019

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- **DIA n° 069 108 24 00017** déposée par Maître Denis MESTRALLET, notaire à Villié-Morgon (69) pour le compte de Monsieur Marcel PARIAUD pour les parcelles cadastrées section A n° 1213, 1217, 1218, 1224, 1225, 1227 et 1228 situées en zone UB.
- **DIA n° 069 108 24 00018** déposée par Maître Anne BARAKAT, notaire à Belleville-en-Beaujolais (69) pour le compte de Monsieur Emmanuel MARTINS COELHO et Madame Chrystelle COCARD pour les parcelles cadastrées section A n° 290 et 291 situées en zone UA.
- **DIA n° 069 108 24 00019** déposée par Monsieur Daniel JACQUET, cabinet d'urbanisme URBA RHÔNE à Lyon (69) pour le compte de Monsieur Karl TACHET pour la parcelle cadastrée section E n° 105 située en zone UB.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas préempter les parcelles référencées ci-dessus.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**Le Maire,
Jacky MENICHON**



**Le secrétaire,
Gilles ASSANT**

